



SNUDI-FO

Syndicat du Val-de-Marne

Luc Bénizeau
Secrétaire départemental

A

Madame l'Inspectrice de l'Education Nationale
Circonscription d'Arcueil

Créteil, le 10 novembre 2020

Objet : convocation d'une réunion de directeurs le mercredi 18 novembre

Madame l'Inspectrice de l'Education nationale,

Notre organisation syndicale a été alertée par de nombreuses directions d'école de votre circonscription au sujet d'une réunion que vous organisez à leur attention le mercredi 18 novembre de 9h à 10h30.

Ces collègues ne comprennent pas pourquoi cette réunion est prévue en dehors de leurs horaires de travail : il leur faudrait choisir entre participer à une telle réunion sur la base du volontariat ou ne pas y assister et ne pas disposer des informations que leur hiérarchie se doit de leur apporter. A juste titre, ils n'acceptent pas que, dans la circonscription d'Arcueil, le bénévolat individuel constitue maintenant la base de la relation avec leur supérieur hiérarchique.

Faut-il vous rappeler que le 25 septembre 2019, il y a à peine plus d'un an, notre collègue Christine Renon, directrice à Pantin, se donnait la mort après avoir rédigé une lettre dans laquelle elle décrivait dans le détail sa souffrance au travail qui fait écho au malaise de l'ensemble des enseignants et plus singulièrement des directeurs d'école ?

Depuis un an, les conditions de travail des directeurs d'école se sont profondément dégradées, notamment avec la crise sanitaire et les multiples protocoles à mettre en œuvre. Pour les directions d'écoles, la gestion de l'école est sans fin, comme leur journée. Elle ne s'arrête jamais. De plus en plus de collègues craquent. Un nombre important est au bord de la rupture.



Dans ces conditions, leur rajouter des réunions en dehors du temps de travail nous semble totalement inacceptable, voire même faire preuve d'une méconnaissance de leur situation. Madame l'Inspectrice, les collègues ont le droit à une vie privée (qui est d'ores et déjà très largement perturbée par leur fonction), sans avoir à subir une pression supplémentaire de votre part.

Aussi, il nous paraît indispensable que vous réexaminiez les conditions de tenue de cette réunion et que vous la convoquiez à un autre horaire, pendant les heures de classe, comme c'est le cas dans toutes les autres circonscriptions du département. Les directions d'école de votre circonscription n'ont pas à subir un traitement particulier remettant en cause leurs conditions de travail.

Certain de l'attention que vous porterez à ce courrier, dans l'attente de votre réponse, soyez assurée, Madame l'Inspectrice de l'Education Nationale, de toute notre considération.

Luc Bénizeau
Secrétaire Départemental du SNUDI-FO 94

Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs et professeurs des écoles de l'enseignement public, de la Confédération Générale du Travail - Force Ouvrière

✉ 11/13, rue des archives - Maison des syndicats - 94000 CRETEIL ☎ 01.43.77.66.81
Fax : 01.43.77.31.29 - email : 94snudifo@gmail.com - internet : snudifo94.fr -  snudifo94 -  @SNUDIFO94